



POLYVALENTE
HYACINTHE-DELORME

**REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE LA
POLYVALENTE HYACINTHE-DELORME**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'établissement de la polyvalente Hyacinthe-Delorme, tenue le 26 avril 2023 à 18h00 par TEAMS

Présences

CHARBONNEAU, Jo-Annie, représentante du personnel enseignant
CROTEAU, Steve, président et représentant de parents
GRAVELINE, Charles-Antoine, président de l'assemblée générale des élèves
GRAVELINE, Gina, représentante du personnel professionnel
HUARD, Marjolaine, représentante de parents
LAPRISE, Manon, représentante du personnel enseignant
LUSSIER, Audrey, représentante de parents
MÉNARD, Sylvie, directrice
MONTMARQUETTE, André, représentant du personnel enseignant
RANGER, Sandra, représentante de parents
SIERRA, Alvaro, représentant de la communauté
TARDIF, Alexandre, représentant de parents et délégué au comité de parents
TURCOTTE, Chantale, représentante du personnel de soutien

Absences

CARDIN, Jean, représentant de parents
DUPUIS, Victor, vice-président de l'assemblée générale des élèves
PERREAULT, Annie, représentante du personnel enseignant
TOUPIN, Lyanna, vice-présidente de l'assemblée générale des élèves

Invitée

ROBILLARD, Sophie, animatrice de la vie étudiante

REGISTRE DES PROCÈS-VERBAUX
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE LA
POLYVALENTE HYACINTHE-DELORME

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum

Monsieur Steve Croteau souhaite la bienvenue aux membres du Conseil d'établissement de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme et procède à l'ouverture de la séance à 18h.

2. Prise de décision

2.1. Activités de fin d'année 6 juin

Madame Sophie Robillard nous présente les activités de fin d'année et nous mentionne que, cette année, nous procéderons aux inscriptions des élèves via l'application « Booking ».

Il est proposé par Alexandre Tardif d'adopter les activités de fin d'année telles que présentées.

2.2. Demande de dérogation Pré-DEP

Madame Sylvie Ménard nous explique que, sous réserve des règles de sanction des études prévues au régime pédagogique, nous pouvons demander une dérogation pour favoriser la réalisation d'un projet pédagogique particulier applicable à un groupe d'élèves.

La polyvalente Hyacinthe-Delorme voudrait préparer des élèves de 15 ans et plus à la formation professionnelle ou favoriser le passage à la formation professionnelle d'élèves de 16 ans et plus. Ces élèves doivent être à haut risque de décrochage scolaire.

Cette dérogation permettra à ces élèves d'obtenir les préalables requis de la 3^e secondaire pour leur admission en formation professionnelle en vue de l'obtention d'une diplomation.

Les membres présents prennent connaissance du document « Demande de dérogation adressée au ministre de l'éducation » et de la grille-matière.

C-23-04-034

C-23-04-035

Il est proposé par André Montmarquette d'accepter la demande de dérogation pour le programme pré-DEP telle que présentée. Les membres du CÉ approuve.

3. **Levée de l'Assemblée**

C-23-04-036

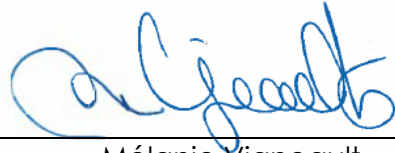
Il est proposé par madame Audrey Lussier de lever la séance à 18h20

Le président

La secrétaire



Steve Croteau



Mélanie Vigneault